

Prix annuels de mérite du conseil municipal (livret de caisse d'épargne de 9 fr., en faveur d'un élève des écoles municipales laïques de chaque arrondissement, élu au scrutin secret par les élèves de la division supérieure de chaque école) : Joséphine Gondrand, de l'école de M^{me} Destilis.

Prix annuels de mérite fondés par l'association des tisseurs lyonnais (livret de caisse d'épargne de 15 fr. chacun en faveur de deux élèves désignés par le sort, entre les plus méritants des écoles municipales laïques de chaque arrondissement) : Maria Roux, de l'école de M^{lle} Chatail ; Emile Wulschlaeger, de l'école de M. Gaillard.

Prix annuels de mérite fondés par M. Baudrand (trois livrets de caisse d'épargne de 10 fr.) : Poncerry, de l'école de M^{me} Aveyron ; Marie Quintalot, de l'école de M^{me} Alémand ; Louis Guillon, de l'école de M. Guyard.

Prix François, en faveur de huit élèves de l'école de garçons de la rue Vaucanson ; Huguet, Lacroix, Cornet, Jacob, Richard, Milliet, Noël, Vernet.

Soixante-deux filles et soixante-neuf garçons ont obtenu le certificat d'études primaires.

ÉCOLES PRIMAIRES DU VI^e ARRONDISSEMENT

La distribution des prix aux élèves des écoles communales de garçons et de filles a eu lieu hier matin, au cirque Rancy, sous la présidence de M. Bérard, député du Rhône.

Sur l'estrade avaient pris place MM. Pin, conseiller de préfecture ; Chevillard, adjoint à la mairie centrale, Fabre et Bruyas, de la mairie du VI^e arrondissement ; M. Vial, inspecteur primaire ; Rosenfeld, délégué cantonal ; Hemmel, Brizon, Rives, Robin, conseillers municipaux, etc.

M. Bérard a prononcé un discours très intéressant, dont nous relevons le principal passage :

Chaque année nous ramène à cette fête de famille, nous donnant le plaisir de féliciter ces enfants de leur assiduité au travail et le bonheur de couronner leur succès. Chaque année de nouveaux élèves succèdent aux élèves sortant de l'école pour commencer la lutte pour la vie. Si ces enfants, devenus jeunes hommes, ont profité des leçons qu'ils ont reçues, des conseils que les hommes d'expérience leur ont prodigués, ils sont armés pour le triomphe, surtout s'ils suivent courageusement le chemin que trace à tout bon citoyen le devoir né de principes républicains.

Ne l'oubliez jamais, chers enfants, la République vous a tout donné en vous donnant l'instruction, elle est pu en vain écrire sur ses portiques les mots Liberté, Egalité, Fraternité, sans instruction ces mots sont incompréhensibles. L'ignorant n'a pas de liberté, à chaque instant de la vie il doit avoir recours à son semblable pour connaître les choses qui l'entourent ; il ne peut y avoir d'égalité entre des êtres dont les uns représentent l'ombre et les autres la lumière.

« La fraternité entre les êtres humains n'existerait jamais tant qu'une partie de cette humanité, par son ignorance, serait dans l'impossibilité de comprendre les douleurs que l'impropre le cœur à aimer et à servir son semblable.

Mes enfants, encore une fois et toujours je vous le redirai, aimez bien la République qui distribue si largement et si généreusement cette instruction laïque, la seule vraie, la seule dépourvue de tous préjugés, ne parlant qu'à la raison, au bon sens, au cœur. »

Ces discours a été fréquemment applaudis par les parents des élèves qui assistaient en grand nombre à la cérémonie.

L'excellente musique du 45^e, sous les ordres de son chef, M. Viillard, alternait avec un chœur de 150 élèves des écoles qui ont fait apprécier le talent de leurs professeurs.

Dans la lecture du palmarès, nous relevons le nom des élèves le plus souvent nommés :

Voici la liste des élèves le plus souvent nommés :

Livret de mérite (livret de 9 fr.) : Louise Gattefossé. Fondation Mercier : Valérie Jeandet, Michel Arrighi. Livrets de 15 fr. : Simon Bailli, Zoé Chans. Livrets de 10 fr. : Dominique Prost, Paul Chapuis, Antoine Ternoz. Livrets de 16 fr. : Marie Rabatel, Joannès Rattion.

Ecoles de Filles
Ecole de la rue Pierre-Corneille. — Chavany, Ettevenard, Chana, Louise Rivet, Genevrey, Flah, Perrachon, Guillot, Jeanne Rivet, Thomas, Cachard, Beraolin, Comte, Guétant, Dumas, Sadler.

Ecole de la rue Amédée-Bonnet. — Bourgade, Garnier, Grandjean, Gibert, Campan, Coulet, Bertoli, Bourgade, Parras, Thibaudiau, Cattand, Perrin, Maillot, Coindot, Targaouis.

Ecole de la rue de Créqui. — Ollier, Rabatel, Caillat, Peyrussé, Jourdan, Clot, Ogé, Sautour, Pénisson, Dussuel, Davilliers, Fayet, Mauger, Bossardit.

Ecole de la rue Tronchet. — Berthier, Lévy, Frolovan, Prost, Lecuyer, Hemmel, Bertrand, Martinon, Carre, Rabatel, Déculit, Moyron, Rantonnet, Guinot, Faure, Remillieux.

Ecole de la rue Bugeaud. — Bloch, Beauveillé, Golay, Chamens, Dubussy, Simon, Chenut, Funke, Pernaud, Dupont, Gras, Manas, Magdeleine Mouton, Joséphine Mouton, Girard, Blachère, Barge.

Ouvroir de la rue Montgolfier. — Bermond, Ribard, Delaye, Valla, Rueff, Ettevenard, Caillat, Ollier, Bilger, Bertoli, Dupont-Staquet, Simon, Jourdan, Hemmel.

Ecole de la rue Bossuet. — Gattefossé, Guillaumin, Gourraud, Massonat, Jaussest, Deloy, Potier, Jeandet, Faure, Moulin, Maréchal, Bruguère, Chomard, Rieu, Armand.

Ecole de la rue Montgolfier. — Bridet, Mercier, Rueff, Buffet, Rochet, Bertrand, Basset, Beaufort, Jaquet, Courtil, Solichon, Janin, Levét, Lescure, Thibaudet, Durand.

Ecole de la rue Tronchet. — Pierre Rhéne, Bailli, Raton, Buisson, France, Barbier, Vidon, Guy, Ferrier, Marquet, Tommet, Colas, Fournier, Gollet, Lapièrre.

Ecole de la rue Vendôme. — Pierry, Crozier, Hué, Meysson, Oriol, Place, Pochet, Roux, Courtil, Chamouton, Tardy, Guignoz, Berthillot.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
M. Clavel, adjoint à la mairie centrale, a présidé la distribution des récompenses aux élèves (garçons et filles) des écoles supérieures de commerce et des cours municipaux de langues étrangères.

Sur l'estrade avait pris place MM. Guichard, député ; Elisy de Saint-Albert, conseiller de préfecture ; Bouvier, Bouillon et Grinand, adjoints ; Hemmel, conseiller municipal ; Potier, inspecteur d'académie ; Proteau et Vial, inspecteurs primaires ; Palandre, délégué cantonal ; de nombreux professeurs, M^{mes} Perrinet et Minnigio, MM. Schrick, de Géneval, etc.

Après le discours d'usage, prononcé par M. Clavel, adjoint, on procéda à l'appel des lauréats. Nous donnons les résultats obtenus par les élèves, dans les divers examens et concours de l'année scolaire 1891-92.

Ecoles supérieures de Garçons
Bourses d'enseignement supérieur : MM. Aubert, Antoine, Bernard, Cargnicco, Castel, Chevrin, Darl, Delaunay, Grandjean, Guichard, Jaquet, Monnet, Mouson. Rathaux, Rieanet, Roberjot, Storz, Thozan.

Bourses au lycée de Lyon : M. Clouzot, Malot, Simoni, Storz.

Certificats d'études exigés des pharmaciens de deuxième classe : MM. Cavet, Doer, Gillequin, Trouilleton.

Brevet élémentaire : MM. Barneaud, Blain, Bourdet, Cavet, Condemine, Courlet, Gillequin, Jeantet, Longhès, Marisset, Murit, Orgeolet, Pélissier, Pouloux, Roy, Rigottaz, Tabaré, Vernus.

Certificat d'études primaires supérieures. — MM. Barneaud, Bell, Bonvier, Charrin, Clair, Dor, Darnedru, Fournet, Francis, Glucksmann, Jeantet, Lefranc, Longhès, Pouloux, Rey, Roy, Schmidt, Stehlin, Tabardel, Thomay, Trouilleton, Umbach, Vinyon.

Concours organisé par la société de géographie. — Médaille d'argent : Marrel, Mendeau. Médaille de bronze : Liguier. Mentions : Rillet, Crouzatier.

Admissions à l'École normale de Lyon. — MM. Crouzatier, Druget, Lagat, Lignier, Barneaud, Condemine, Jeantet, Morisset, Rigottaz, Orgeolet.

Admis en qualité de boursiers à l'École centrale lyonnaise. — MM. Palanchon, Murit, Schmidt.

Admis à l'École de chimie industrielle en qualité de boursiers. — MM. Dupin, Grenier, Lafaurer.

Admis en qualité de boursiers à l'École des Arts-et-Métiers d'Aix. — MM. Venet, Longbois, Ducass, Roy, Lefranc, Pélissier, Courlet.

Ecole supérieure de filles
Bourse d'enseignement primaire supérieure. — M^{lle} Roussel, Dumazet, Porchère, Ragot.

Brevet supérieur. — M^{lles} Poissonnié, Vittenet, Brun, Le Dolley.

Brevet élémentaire. — M^{lles} Brunswick, Charrion, Colomb, Chazalet, Chenevix, Dosio, Duchamp, Favre, Fouché, Garbil, Guérin, Levrat, Marion, Montou, Morel, Poissonnié, Pons, Roques, Boujon, Bédel, Boucher, Cagnin, Charpy, Ding, Duchêne, Guillon, Jehl, Labram, Jeandet, Fayolle, Levrat, Mauche, Molliet, Nizard, Portes, Verger, Roche, Balvat, Blache, Cabaud, Chaud, Dailly, Décard, Dupuis, Lascombe, Lanfrey, Lepetit, Merlon, Moulin, Sarrus, Simon, Solignac, Vial, Charney, Delattre, Dufour, Juvin, Ligerot, Michaux, Minochio, Roche, Vautrin.

Certificat d'études primaires supérieures. — M^{lles} Pons, Ailloud, Bidel, Boucher, Ding, Duchêne, Farge, Fiol, Gullon, Molliet, Verger, Rémond, Soulier, Balves, Blache, Cabaud, Dupuis, Lanfrey, Lepetit, Merlon, Moulin, Pinson, Reynier.

Admissions à l'École normale de Bourg. — M^{lles} Arrighi, Charret, Ding, Jehl, Bet, Boujon, Jeandet.

Concours organisé par la société de géographie. — Médailles de bronze : M^{lles} Roche, Israël, Gérard ; mentions : M^{lles} Ding, Molliet ; médaille d'argent : M^{lle} Abrand.

M. Janicot a donné ensuite lecture du palmarès des langues étrangères, puis l'Harmonie municipale a clôturé la cérémonie par la *Marschbrasse*.

Malgré le plaisir que nous avons rencontré à cette fête de famille, il y avait nombreuse assistance.

FÊTE SCOLAIRE
Groupe de la route d'Heyrieux
Dimanche a eu lieu pour la première fois dans le quartier, la distribution des prix aux élèves des écoles communales de la route d'Heyrieux.

Un millier de personnes assistaient à cette fête de famille présidée par M. Hemmel, conseiller municipal.

Dans une causerie charmante, M. le docteur Masson, le nouveau conseiller général de la commune, a donné d'excellents conseils aux enfants sur le respect qu'ils doivent à leurs parents et à leurs maîtres. Il a comparé l'école d'aujourd'hui à celle d'aujourd'hui et a félicité les instituteurs et institutrices sur les résultats remarquables obtenus dans leurs écoles.

Ecole de filles
Certificats d'études : M^{lles} Coche, Tepraz, Navizet, Bonnet, Nicolas, Goy, Curtil, Tavel.

Ecole de garçons
Porely, Prémillieux, Colomb, Amieux, Gaston Chambron, Vuillard, Marius Carle, Martinol.

Ecole maternelle
Andréa Grummel, Rosine Damian, Claudine Navizet.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans remercier la fanfare de Mousis-la-Plaine de son gracieux concours, et féliciter la commission sur la façon remarquable avec laquelle cette petite fête de famille a été organisée.

COUR D'ASSISES DU RHÔNE

Audience du 9 août
Vois qualifiés
C'est un très dangereux malfaiteur que le nommé Trouillet, qui a comparu hier devant la cour d'assises du Rhône.

L'accusation lui reproche vingt-sept vols qualifiés, compris avec une audace et un sang-froid vraiment surprenants.

Arrêté le 12 mars dernier, au moment où il venait de dévaliser une maison située 209, route de Vienne, Trouillet fut mis à l'incarcération. Les recherches faites dans ses domiciles amenèrent la découverte de nombreux objets volés et de quantité de reconnaissances du Mont-Cé-Piéti.

Trouillet, devant ces preuves, n'essaya pas de nier et reconnut sa culpabilité dans les vingt-sept vols qui furent relevés contre lui.

A l'audience, il en est de même. Trouillet répond affirmativement à toutes les questions que lui pose M. le président Devienne. Les dépositions d'une trentaine de témoins occupent toute l'audience de l'après-midi. Les témoins, des personnes volées par l'accusé, racontent les vols dont ils ont été victimes et énumèrent les objets qui leur ont été pris.

Is en reconnaissent plusieurs dans les trois grandes malles que l'on a saisies chez Trouillet, et qui figurent avec les pressions, seaux à froid, parmi les pièces à conviction.

Après une suspension d'audience, M. Jacomet, substitut du procureur général, prononce son réquisitoire. Il demande au jury un verdict affirmatif sur toutes les questions.

La suite des débats est ensuite renvoyée à demain.

CHRONIQUE ELECTORALE

Deuxième canton
Electeurs du 2^e canton,
En m'envoyant pour la troisième fois vous représenter au conseil général, vous me donnez une marque de confiance dont je suis profondément touché.

Je vous en remercie vivement et vous pouvez être assurés que je ferai tous mes efforts pour m'en montrer digne.

Vive la République !
D^r REBATEL.

Troisième canton
M. Joanny Méra, conseiller général, adresse la communication suivante aux électeurs du 3^e canton, qui l'ont honoré de leurs suffrages :

Citoyens,
Une fois de plus, vous avez affirmé sur mon nom, la solidarité de tous les républicains sincères, dévoués à la cause du peuple que j'ai toujours défendue et défendrai toujours.

Vous avez déjoué les manœuvres, déployés autant que perdus de certains meneurs que l'on retrouve à chaque élection, plus ou moins armés pour le triomphe de toutes les réactions.

Au nom des comités qui m'ont si loyalement défendu,
Au nom des adversaires de la 1^{re} heure qui ont fidèlement tenu leur parole,
Au nom du comité radical du 1^{er} arrondissement dont la commission électorale, connue de tous, a été l'initiatrice de ma candidature.

Je vous remercie et vous assure de mon profond dévouement et de ma reconnaissance sincère.

Vive la République !
Joanny MÉRA.

Sixième canton
A nos concitoyens, électeurs du sixième canton de Lyon,
Dans les scrutins des 31 juillet et 7 août courant, nous nous avons maintenu le mandat de vous représenter au conseil général du Rhône et au conseil d'arrondissement de Lyon.

Profondément touchés de ce témoignage de sympathie et très honorés de vos suffrages, nous vous donnons l'assurance que vous trouverez en nous, comme par le passé, des mandataires fidèles et dévoués aux intérêts du département du sixième canton de Lyon et à la République.

J. CAUSSE, conseiller général ;
M. PONSOT, conseiller d'arrondissement.

impériaux, à l'époque des élections de Jules Favre et de M. Hénon.

Jusqu'à, depuis 1852, la missionnée de bonapartistes, qui s'était abattue sur les fonctions départementales et municipales, s'était moquée, avec une tendre pitié, des efforts d'une démocratie refoulée. M. Rivaud, l'oncle du préfet actuel, et le prédécesseur de M. Masson, conseiller général de la Guillotière, comme médecin oculiste, avait bien tenté dans des conciliabules soigneusement expurgés, de susciter quelques candidatures d'opposition.

Le Salut public, demi-souriant, avait même ouvert ses colonnes à l'insertion de ces candidatures. Mais hélas ! ces candidatures avaient sombré piteusement, et vraiment les urnes n'avaient pas besoin d'être forcées pour se trouver vides des noms républicains ou même de simples opposants dynastiques.

Le Progrès naquit, pour les besoins de l'expédition d'Italie. Il fut forcé, — il fallait avoir une raison plus diplomatique qu'exister, — de donner un semblant d'appui à l'opposition républicaine.

Les rédactions changeaient à chaque instant de tendance et de personnel. Tantôt des rédacteurs d'une haute valeur intellectuelle, et d'un grand caractère, comme les Morin, les de Rolland et les Vermorel, tantôt les Wolffert, qui — le fait de la suppression du Progrès, à l'époque des élections des conseils locaux, l'a prouvé, — recevaient la dictée de la préfecture.

Pendant cette époque, Baudy avait fini son temps de Mazas et était venu installer son échoppe de cordonnier rue Madame, 262. (De la Guillotière, cette fois comme toujours, partit cette initiative.)

Caractère froid de révolutionnaire, instruit pendant sa détention des tours et des détours de la police bonapartiste, il avait travaillé dans l'ombre, sans perdre haleine.

Il s'était abouché avec quelques personnages jusqu'alors taciturnes et patients, Ferrouillat (l'oncle), Bonnardel, Frédéric Morin, etc., etc.

L'organisation électorale de Lyon était faite, que M. Waisse, le préfet d'alors, croyait encore tenir l'esprit électoral de Lyon confisqué. J'ai donné, dans Mes Souvenirs, l'esquisse de cette organisation républicaine de Lyon et du Rhône sous l'Empire.

Quand on dépouilla le scrutin des élections, en 1863, ce fut, pour les fonctionnaires bonapartistes, un effarement d'un haut comique.

Le diable républicain était sorti de sa boîte à malice... les présidents de bureaux avaient l'air de se demander s'ils veillaient ou s'ils rêvaient.

Lyon s'était, cette fois ressaisi. Il ne s'abandonna plus jusqu'à l'effondrement de l'Empire auquel il contribua si puissamment le 4 septembre.

Si ces rappels de l'histoire à l'appui du thème de votre article d'aujourd'hui ne vous paraissent pas trop inopportuns, je continuerai quand j'en aurai le temps.

Bien à vous.
D^r CRESTIN.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton
ROCAMBOLE

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mercredi, 10 août, 23^e jour de l'année.
Dernier quartier le 13 ; Nouv. lune le 22.
Soleil : lever, 4 h. 47 ; coucher, 7 h. 22

L'orage. — Pendant le gros orage qui s'est déchaîné sur Lyon et les environs, de midi à trois heures, la foudre est tombée à trois endroits différents.

Rue Croix-Jordan, elle s'est abattue sur une maison, a démolie une cheminée, puis a traversé plusieurs chambres du troisième étage, brisant ou déformant les objets qu'elle touchait.

L'appartement de M. Alloing a été assez fortement endommagé.

Il n'y a eu, toutefois, aucun accident de personnes à déplorer.

Employé infidèle. — Les agents du service de la sûreté ont arrêté, hier soir, l'auteur du vol commis chez M. Vacher, à Vaise, dont l'Echo de Lyon a parlé dans son dernier numéro.

Cet individu a un nommé Fraydière, employé au service de M. Vacher. Il a été pincé au moment où il pénétrait dans un café du quartier. Sur lui on a retrouvé une partie de la somme dérobée.

Après un interrogatoire sommaire subi au poste voisin, Fraydière a été conduit à la prison Saint-Paul et mis à la disposition du procureur de la République.

Mort accidentelle. — En rentrant chez lui, la nuit dernière, un locataire de l'immeuble portant le n^o 79 de la montée de la Grand-Côte, trouva étendu dans le corridor le corps d'un inconnu.

La police fut prévenue, et des papiers trouvés en la possession de la victime permirent d'établir son identité. C'est un sieur Charles S..., 31 ans, clerc d'huissier, rue des Gloriettes.

ment du sommier. L'essence prit feu et, en un instant, le bois de lit était consumé.

Aux cris poussés par Mme Fautrière, des voisins prévinrent les pompiers du poste de l'Hôtel de Ville et du dépôt qui se rendirent promptement maîtres du feu.

Théâtre de Carbonnières. — Ce soir, *Gaîté*, opéra comique en 2 actes, de Victor Massé. Demain jeudi, première représentation de *Le Café du Roi*, opéra comique en un acte, de Louis Delfès.

Concerts-Bellecour. — Le festival Meyerbeer-Halevy, qui devait avoir lieu hier au soir aux Concerts-Bellecour, avec le concours de M^{lle} Thibaut et de M^{lle} Sampol, Delormes et Besson, a été renvoyé à ce soir mercredi, à cause de la pluie, avec les mêmes artistes et le même programme.

A la Salle Indienne. — C'est ce soir mercredi, à 8 heures 1/2, que commence la série des représentations de lutes, organisée par Francisco, le célèbre briseur de chaînes. Ces séances nous promettent un attrait véritable, étant donné le succès obtenu dimanche dernier par ces redoutables champions.

Concert de l'Horloge. — Ce soir, dernière représentation de *Mason et Dixon*. Demain : Reunions de Marius Richard, de M^{lle} Datis et de M^{lle} de Paris et du Petit Lucien de l'Eldorado de Paris.

Concert des Ambassadeurs. — Samedi, début des Ray-Nols, les ductistes par le concert de Paris et de Hamers, les fantaisistes instrumentistes de l'Eldorado de Paris que Lyon a acclamé, il y a deux ans aux Ambassadeurs de la place des Célestins.

Concours de marche (organisé par les jeunes gens de Saint-Jean). Les inscriptions sont reçues tous les mercredis et samedis de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, au café Deschamps, place du même nom, jusqu'au 31 août, dernier délai.

Le Grand Débit est une garantie de la bonne qualité. Achetez vos vins de quinquina et tous vos médicaments à la grande Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne. Détail au prix de gros.

Dernière Heure

LA DYNAMITE A PARIS
Paris, 9 août.
Le « National » affirme que sept caisses de dynamite ont été introduites dans Paris par des anarchistes.

La dynamite serait en lieu sûr. Il a été décidé que des perquisitions seraient faites. On s'attend à des arrestations.

LA DÉMISSION DE M. HERRFUTH
Berlin, 9 août.
D'après des renseignements puisés à la meilleure source, M. Herrfurth, ministre de l'intérieur de Prusse, a définitivement donné sa démission qui a été remise dans la matinée à l'empereur.

Le souverain ne s'est pas encore prononcé à ce sujet et on ne croit pas qu'il prenne une décision immédiate.

Le « Moniteur de l'Empire » enregistre la démission de M. Herrfurth ainsi que la nomination du comte Eulembourg, président du conseil, sans portefeuille, au poste de ministre de l'intérieur.

LE CRIME DE GILLONAY
Grenoble, 19 août.
L'anarchiste Glandut a été condamné à dix ans de réclusion, le jury ayant écarté la question d'homicide à retenu celle de destruction d'édifice.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES
Londres, 9 août.
A la Chambre des communes, lord Lowther a annoncé que la Société anglaise de l'Afrique orientale a donné l'ordre à ses officiers de quitter l'Ouganda vers le 31 décembre.

Le capitaine Lugard aurait consenti à une division du territoire : les catholiques resteraient dans le Buddu, tandis que dans l'Ouganda, tous les cultes seraient libres.

M. Gladstone a été très applaudi lorsqu'il a parlé dans la discussion et demandé un vote de défiance vis-à-vis du cabinet.

Ce n'est qu'à la séance de jeudi que cette discussion sera terminée.

Il reproche au gouvernement de n'avoir pas recherché les sympathies du peuple irlandais, d'avoir commis des illégalités et d'avoir violé les droits civils par la loi de coercition permanente.

Le premier devoir du gouvernement libéral sera de proposer le « home rule » pour l'Irlande. Ce pays a droit à être gouverné de la même manière que les populations de l'Angleterre et de l'Ecosse.

M. Gladstone a terminé en déclarant qu'il lui serait impossible, si le bill du « home rule », après son adoption par les communes, était rejeté par la Chambre des lords, de considérer ce rejet comme imposant un terme aux devoirs du gouvernement libéral.

Ce discours a été fréquemment applaudi.

LE CHOLÉRA EN RUSSIE
Saint-Petersbourg, 9 août.
A Moscou, on compte 16 cas de choléra et 10 décès.

Dans le gouvernement de Jekaterinoslaf, pour la journée d'hier, il y a eu 55 cas nouveaux et 16 décès.

livres de Lyon sont prévus qu'une réunion aura lieu jeudi 11 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège social, rue de la République, 49. Prière d'y assister vu l'urgence.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité radical du premier arrondissement, place Sathonay, 4. — Le comité est heureux de remercier les électeurs de la confiance qu'ils lui ont accordée, en votant pour son candidat, le citoyen Joanny Méra, lui prouvant ainsi qu'ils approuvaient entièrement sa politique loyale et étrangère à toute intrigue.

Les électeurs peuvent être certains que le comité et son élu continueront à prendre le plus grand intérêt à la défense des droits des contribuables, et que ni l'un ni l'autre ne failliront jamais à ce qu'ils considèrent comme un devoir, espérant ainsi mériter la confiance que les électeurs ont bien voulu leur accorder d'une façon indiscutable.

Samedi, 15 courant, réunion plénière du comité, au siège, café Villaret, place Sathonay, 4. Très urgent.

Concentration des forces républicaines socialistes du III^e arrondissement. — Aux électeurs du huitième canton. — A une éclatante majorité, vous avez acclamé dimanche la politique de réformes constantes et de progrès incessants préconisée par la concentration des forces républicaines socialistes de la Guillotière.

Nous vous en remercions.

Nous avez compris que quinze ans d'expérience démontraient surabondamment l'unité de la méthode opportuniste si chère à nos adversaires du comité Corompt, et que persister plus longtemps à envoyer des *modérés* dans nos corps électoraux serait compromettre l'avenir de la République que nous avons eu tant de peine à fonder.

Le premier devoir des citoyens Masson et Bavoux sera de déposer un vote en faveur de l'amnistie, cette mesure d'apaisement et d'humanité qui s'impose et que la Chambre a eu grand tort de repousser.

Foris de vos suffrages, certains de votre appui, ils poursuivront avec opiniâtreté la réalisation du programme qu'ils ont signé.

Il se rappelleront qu'au lendemain de la bataille électorale, il n'y a plus ni vainqueurs, ni vaincus, mais des électeurs, des contribuables qui ont à cœur de voir enfin donner à la République les développements qu'elle comporte.

Il s'efforcera, chacun dans leur sphère, de revendiquer pour nos quartiers si populaires les améliorations urgentes.

Mais pour ce faire, le concours de tous les hommes de progrès est nécessaire.

Détachant les injures qui nous ont été prodiguées par des adversaires au abois, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Que tous les vrais citoyens, que tous les socialistes se groupent autour de notre drapeau ! Les plus en sont assez larges pour abriter tous les dévouements et notre devise : Ni opportunisme ni anarchie prouve suffisamment que si nous sommes résolus à marcher en avant dans la voie des réformes politiques et sociales, nous saurons, le cas échéant, éviter les écueils que les ennemis de nos institutions pourraient faire naître sous nos pas.

Vive la République démocratique et sociale !
Pour l'Alliance : Lucien Sauret, Badin, Florent, conseillers municipaux socialistes ; H. Albert, Meyron, Perrin, Rousseau, Bévoz, Guerre, Carrat, Gladel jeune, Didon, Chénava, Rivoire, Chaise.

Pour le Parti ouvrier : Breuil, Marbeau, conseiller prud'homme ; Bonnet, Esterlin, Pélissier, Perrin.

<